

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00622
Numéro SIREN : 384 618 534
Nom ou dénomination : 36 15 LE RESTO

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2017 sous le numéro de dépôt 28547

92B622

- 4 DEC. 2017

28 597

SARL 36 15 Le Resto
1, quai du port de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
R.C.S. Créteil : 384 618 534

Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015

*certifiés comme
à l'original
Le
Gérant Marjole de Cede Astens Meneil*



SARL 3615 LE RESTO

1 QUAI DU PORT DE
CRETEIL
94100 ST MAUR DES FOSSES

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

CABINET ROUGERON

11 RUE GABRIELLE

94220 CHARENTON LE PONT

01 43 96 05 86

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 256	1 256				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	70 139	67 929	2 210	4 389	2 179	49.65
	Autres immobilisations corporelles	148 714	118 361	30 353	5 701	24 651	432.39
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 147		9 147	9 147		
	Total II	229 255	187 546	41 710	19 238	22 472	116.81
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	8 411		8 411	15 936	7 525	47.22
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	37 712		37 712	106 312	68 600	64.53
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	442		442	17 578	17 136	97.48
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	46 565		46 565	139 826	93 261	66.70
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		275 821	187 546	88 275	159 064	70 789	44.50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

9 147

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	7 688	16 937	24 625	145.39
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 882	24 625	55 507	225.41
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	14 809	16 073	30 882	192.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	4 352	2 414	1 938	80.28
	Emprunts et dettes financières diverses	3 715	3 923	208	5.30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 275	47 459	20 816	43.86
	Dettes fiscales et sociales	26 741	89 194	62 453	70.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	103 084	142 991	39 907	27.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	88 275	159 064	70 789	44.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

103 084

142 991

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	326 831		326 831	336 517		9 686	2.88
Production vendue de biens	1 000		1 000			1 000	
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	327 831		327 831	336 517		8 686	2.58
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			217			217	
Autres produits			56			56	
Total des Produits d'exploitation (I)			328 103	336 517		8 414	2.50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			106 253	130 902		24 648	18.83
Variation de stock (marchandises)			7 525	4 454		11 979	268.95
Achats de matières premières et autres approvisionnements			258	450		708	157.18
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			89 870	50 298		39 573	78.68
Impôts, taxes et versements assimilés			11 389	8 221		3 168	38.53
Salaires et traitements			102 162	86 344		15 818	18.32
Charges sociales			32 716	32 424		292	0.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 790	8 573		217	2.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			56	0		55	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			358 908	311 857		47 051	15.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 805	24 660		55 465	224.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	30 805	24 660	55 465	224.92
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77	35	42	120.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	77	35	42	120.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	77	35	42	120.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	328 103	336 517	8 414	2.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	358 985	311 892	47 093	15.10
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 882	24 625	55 507	225.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
20100000 Frais d'établissement	1 256	1 256		
28010000 Amt. frais d'étab.	1 256	1 256		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 210	4 389	2 179	49.65
21500000 Matériel et outillage	70 139	70 139		
28150000 Amt. matériel outillage	67 929	65 750	2 179	3.31
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 353	5 701	24 651	432.39
21810000 Inst. agenc. aménagements	125 437	94 175	31 262	33.20
21820000 materiel transport	6 503	6 503		
21830000 Mat.bureau & informatique	1 572	1 572		
21840000 Mobilier	15 201	15 201		
28181000 Amt install.agenc. aménag	95 402	89 891	5 511	6.13
28182000 Amortissement mat. transport	6 186	5 086	1 100	21.63
28183000 Amt. mat. bur. & informat.	1 572	1 572		
28184000 Amort. mobilier	15 201	15 201		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 147	9 147		
27500000 Dépôts et cautionnements	9 147	9 147		
Total II	41 710	19 238	22 472	116.81
MARCHANDISES	8 411	15 936	7 525	47.22
37000000 Stocks de marchandises	8 411	15 936	7 525	47.22
AUTRES CREANCES	37 712	106 312	68 600	64.53
40199900 Fournisseurs créditeurs	19 957	20 806	849	4.08
40810000 Fourn. fact. non parvenue	1 787	1 787		
42100100 MARTINHO DA COSTA Antonio		33 550	33 550	100.00
42100300 ALVES Carlos		2 514	2 514	100.00
42100700 AZEVEDO MACHADO Sonia		488	488	100.00
42100900 LEITE ABEL		9 542	9 542	100.00
42101000 Sal.Freire Craveiro		2 156	2 156	100.00
42101100 Sal.Martinho Filipe		1 259	1 259	100.00
42101300 JOAO RODRIGUES		7 925	7 925	100.00
42101400 PEREIRA DAMILO		661	661	100.00
42101500 VIGNALS JULIETTE		152	152	100.00
42101600 SANTOS GONCALO		1 811	1 811	100.00
44560000 TVA déductible	1 277		1 277	
44566100 TVA déductible 10%		98	98	100.00
44700000 AUTR.IMPOTS & TAXES ASSIM	23	23		
47000000 Compte d'Attente	14 669	23 541	8 872	37.69
DISPONIBILITES	442	17 578	17 136	97.48
51200000 Credit Mutuel	7 200	20 179	12 979	64.32
51235000 B C P 579395		719	719	100.00
53100000 Caisse	6 758	3 320	3 438	103.58
Total III	46 565	139 826	93 261	66.70
TOTAL GENERAL	88 275	159 064	70 789	44.50

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
CAPITAL		7 622	7 622		
10100000 Capital social		7 622	7 622		
RESERVE LEGALE		762	762		
10610000 Réserve légale		762	762		
REPORT A NOUVEAU		7 688	16 937	24 625	145.39
11900000 RAN débiteur		16 937	16 937		
12000000 Bénéfice de l'exercice		24 625		24 625	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		30 882	24 625	55 507	225.41
Total I		14 809	16 073	30 882	192.13
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		4 352	2 414	1 938	80.28
51230000 Société Générale ANCIENNE		2 414	2 414		
51235000 B C P 579395		1 938		1 938	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		3 715	3 923	208	5.30
45510000 C/C Associés Martinho		3 715	3 923	208	5.30
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		68 275	47 459	20 816	43.86
40199900 Fournisseurs créditeurs		68 275	47 459	20 816	43.86
DETTES FISCALES ET SOCIALES		26 741	89 194	62 453	70.02
42100000 Pers.rémunérations dues		8 653	68 438	59 785	87.36
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES		6 776	6 776		
43100000 URSSAF		5 942	9 479	3 536	37.31
43710000 Klesia retraite		2 588	914	1 674	183.09
43861000 Taxe d'apprentissage		257	691	434	62.76
43862000 formation continue		428	428		
44551000 T.V.A. à Décaisser		2 097	644	1 452	225.33
44560000 TVA déductible			1 731	1 731	100.00
44561000 TVA déductible 5.5%			93	93	100.00
Total IV		103 084	142 991	39 907	27.91
TOTAL GENERAL		88 275	159 064	70 789	44.50

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	326 831	336 517	9 686	2.88
70730000 Recette bar 20%	87 341	95 231	7 890	8.29
70731000 Recette restaurant 10%	239 490	241 286	1 796	0.74
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	1 000		1 000	
70910000 rabais ristourne sur marchand	1 000		1 000	
Chiffre d'affaires NET	327 831	336 517	8 686	2.58
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	217		217	
79100000 avantages nature	217		217	
AUTRES PRODUITS	56		56	
75800000 Prod. div. de gest. cour.	56		56	
Total des Produits d'exploitation	328 103	336 517	8 414	2.50
ACHATS DE MARCHANDISES	106 253	130 902	24 648	18.83
60700000 Achats de marchandises		13 746	13 746	100.00
60710000 Achats marchandise 5.5 %	82 073	88 486	6 413	7.25
60730000 Achats brasserie 19.6%		286	286	100.00
60731000 Achats brasserie 20%	24 181	28 038	3 857	13.76
60740000 Achats intracommunautaire		346	346	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	7 525	4 454	11 979	268.95
60370000 Var.stock.marchandises	7 525	4 454	11 979	268.95
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	258	450	708	157.18
60260000 Achats emballages	258		258	
60900000 R, R, R, obt. / achats		450	450	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	89 870	50 298	39 573	78.68
60610000 Eau, électricité	11 133	7 049	4 084	57.93
60630000 Fourn droguerie pt materiel	1 678	13 843	12 165	87.88
61300000 Location	64 000	16 000	48 000	300.00
61500000 Entretien général	874	206	667	323.38
61600000 Primes d'assurances	3 233	1 991	5 224	262.40
61800000 Divers services extérieur	617		617	
62260000 Honoraires comptabilité	8 953	5 676	3 277	57.73
62380000 Pub, cadeaux clients		312	312	100.00
62400000 Transports de biens		100	100	100.00
62510000 Voyages et déplacements	1 743	504	1 239	245.72
62600000 Frais de poste et télécom	397	604	206	34.19
62700000 Frais bancaires	1 574	4 012	2 438	60.78
62720000 frais cb	2 078		2 078	
62810000 Concours divers Cotisat°	57		57	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 389	8 221	3 168	38.53
63120000 Taxe apprentissage	186	692	505	73.08
63130000 Formation continue	497	428	70	16.31
63512000 C.F.E	3 221	3 085	136	4.41
63580000 Autres droits	5	799	794	99.35
63780000 Taxes diverses	7 479	3 218	4 261	132.40

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	102 162	86 344	15 818	18.32
64110000 Salaires, appoint., cions	100 342	83 837	16 505	19.69
64111000		362	362	100.00
64150000 Avantages en nature	1 820	2 146	325	15.16
CHARGES SOCIALES	32 716	32 424	292	0.90
64510000 Cotisations à l'URSSAF	22 176	23 632	1 455	6.16
64520000 Mutuelle	386		386	
64530000 Cot. caisse de retraite	6 839	6 060	779	12.85
64531000 Groupe Mornay	1 075	1 307	232	17.76
64540000 Cotisations aux ASSEDIC	2 239	1 425	814	57.12
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 790	8 573	217	2.54
68110000 Dot. amort Agencement	5 511	5 063	448	8.84
68112000 Dot. amort mat. transport	1 100	1 162	62	5.34
68115000 Dot. amort Mat. Out.	2 179	2 348	168	7.17
AUTRES CHARGES	56	0	55	NS
65800000 Ecart Gestion courante	56	0	55	NS
Total des Charges d'exploitation	358 908	311 857	47 051	15.09
Résultat d'exploitation	30 805	24 660	55 465	224.92
Résultat courant avant impôts	30 805	24 660	55 465	224.92
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	77	35	42	120.00
67120000 Pénalités,amendes fis.pén	77	35	42	120.00
Total des Charges exceptionnelles	77	35	42	120.00
Résultat exceptionnel	77	35	42	120.00
Total des produits	328 103	336 517	8 414	2.50
Total des charges	358 985	311 892	47 093	15.10
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	30 882	24 625	55 507	225.41

36 15 Le Resto
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 Euros
Siège social : 1, quai du port de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
R.C.S. Créteil : 384 618 534

ANNEXE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels du troisième exercice de la société, clos le 31/12/2015, et d'une durée de 12 mois, ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1-1 Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement s'amortissent sur 3 ans.

1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur.

Les installations techniques, matériels et outillages sont amortis sur 3, 4 et 5 ans.

Les agencements et autres immobilisations sont amortis sur 4, 5 8 et 10 ans.

Le matériel de transport s'amortit sur 4 et 5 ans.

Le matériel informatique s'amortit sur 5 ans.

Le mobilier s'amortit sur 4 et 5 ans.

1-3 Immobilisations financières

Un dépôt de garantie de 9 147 € a été versé en 1992 lors de la création de la société au propriétaire des locaux.

1-4 Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'achat.
Le coût d'acquisition comprend les frais accessoires d'achat.

1-5 Provisions pour risques et charges

Néant.

1-6 Conversion des éléments en devises

Non applicable

1-7 Impôts sur les sociétés

Néant.

2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles sont analysées dans les tableaux joints en annexe.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont analysés dans les tableaux joints en annexe

3 - CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances clients ne comprennent pas d'effets à recevoir.

Conformément à l'article 106 de la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ni aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants de la société.

Aucune provision pour dépréciation des créances n'a été constatée.

4 - CAPITAUX PROPRES

A la clôture de l'exercice 2015, le capital social est composé de 100 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 75 € chacune.

Au cours de l'exercice 2015, la variation des capitaux propres a été la suivante:

	Capital social	Primes et réserves	Résultat de l'exercice	Provisions Réglementées	Capitaux Propres
Au 31/12/2014	7 622	(16 175)	24 625		16 073
Libération du capital					
Affectation du Résultat		24 625	(24 625)		
Reprise de subventions					
Variation des provisions réglementées: - dotations - reprises					
Dividendes distribués					
Résultat 2015			(30 882)		(30 882)
Au 31/12/2015	7 622	8 450	(30 882)		(14 809)

4-1 Primes et réserves

Les possibilités de distribution offertes pour les primes et réserves accumulées sont les suivantes :

	Total	Librement distribuable	Distribuable avec prélèvement fiscal	Non distribuable
Primes				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	762			762
Autres réserves				
Report à nouveau	7 688			7 688
Résultat de l'exercice	(30 882)			(30 882)
Total	(22 432)			(22 432)
Impôt de distribution Correspondant				

4-2 Tableau des affectations du résultat (proposition)

Lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2013 il sera proposé aux actionnaires de voter l'affectation suivante du résultat :

	2015
Origine	
Report à nouveau antérieur	7 688
Résultat de l'exercice	(30 882)
Prélèvement sur les réserves	
Affectations	
Affectation aux réserves:	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus values à long terme	
Autres	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(23 194)

5 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les comptes courants d'associés étaient créditeurs à hauteur de 3 715 € au 31/12/2015.

6 - DETTES D'EXPLOITATION

Aucune dette d'exploitation n'est à échéance de plus d'un an.

Au 31/12/2015, les dettes fournisseurs ne comprennent pas d'effets à payer.

7 - COMPTES DE REGULARISATION

7-1 Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et les charges à payer rattachés (voir tableaux en annexes), pour leur présentation bilan, aux postes de créances et de dettes concernés sont les suivants :

ACTIF		PASSIF	
Rubriques	Produits à recevoir	Rubriques	Charges à payer
Immobilisations financières		Dettes financières	
Clients et comptes Rattachés		Dettes fournisseurs	
Autres créances	1 787	Dettes fiscales et sociales	7 461
		Dettes sur immobilisations	
		Autres dettes	

7-2 Charges et produits constatés d'avance

Néant.

7-3 Charges à répartir

Néant.

8 - CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 327 831 € se compose exclusivement de ventes de marchandises.

9 - CHARGES DE PERSONNELS

A la clôture de l'exercice 2015, les effectifs comprenaient sept salariés.

10 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant

11 OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

Non applicable.

12 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES

Néant.

La société n'a aucune charge ni engagement de crédit-bail.

Aucun litige n'existe à la date du 31/12/2015 dans lequel la société serait impliquée.

13 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Désignation de l'entreprise : SARL 3615 LE RESTO

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1 256	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	70 139	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	94 175	KW		KX	31 262
		Matériel de transport *				KY	6 503	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 173	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	188 990	LO		LP	31 262
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	9 147	IU		IV	
	TOTAL IV					LQ	9 147	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	199 393	0H		0J	31 262	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		C0		D0	1 256	D7	1 256	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	70 139	ML	70 139	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	125 437	MO	125 437	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	6 503	MR	6 503	
		Matériel de bureau et informatique	IW		MS		MT	18 173	MU	18 173	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	220 252	NI	220 252	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations		I0		0X		0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	9 147	2G	9 147	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	9 147	2H	9 147	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	230 655	0M	230 655		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET ROUGERON

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3615 LE RESTO

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 256	EL		EM		EN	1 256
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	65 750	QA	2 179	QB		QC	67 929
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	89 891	QE	5 511	QF		QG	95 402
	Matériel de transport	QH	5 086	QI	1 100	QJ		QK	6 186
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 773	QM		QN		QO	16 773
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	177 500	QV	8 790	QW		QX	186 290
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	178 756	OP	8 790	OQ		OR	187 546

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW						
		Total général non vendu (NS + NT + NU)		NY		Total général non vendu (NW - NY)	
						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 3615 LE RESTO

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	9 147	UV	9 147	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 277		1 277					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	23		23					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	36 412		36 412						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	46 859	VU	46 859	VV				
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 352		4 352						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	68 275		68 275						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 429		15 429						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 216		9 216						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 097		2 097						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 715		3 715						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	103 084	VZ	103 084						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

36 15 Le Resto
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 Euros
Siège social : 1, quai du port de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
R.C.S. Créteil : 384 618 534

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 l'activité de la Société a été la suivante :

Au cours de son exercice d'une durée de 12 mois, la société a dégagé un déficit de 30 882 €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2015, il n'est intervenu aucun événement significatif.

Filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ni participation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DES RESULTATS

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Ventes de marchandises	327 251	336 517	284 800	284 470	281 577
Prestation de services					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provision et transfert de charge					
Autres produits					
Achats de marchandises	(106 255)	(130 902)	(107 322)	(85 298)	(82 640)
Variation de stocks	(7545)	4 454		4 254	(754)
Achats de matières premières et autres appros.	(2561)				(407)
Honoraires	(8453)	(5 676)	(7 775)	(7 621)	(7 227)
Autres comptes	(80217)	(44 622)	(72 426)	(71 095)	(68 398)
Taxes	(11 389)	(8 221)	(6 099)	(7 526)	(5 569)
Salaires et rémunération du gérant	(102 162)	(86 344)	(70 779)	(77 650)	(74 614)
Charges sociales	(32 716)	(32 424)	(26 298)	(26 264)	(26 902)
Dot. aux amortissements	(8 750)	(8 573)	(9 705)	(9 550)	(8 666)
Dot. aux provisions					
Autres charges	(50)				1

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits financiers					
Charges financières					

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			290		6 578
Produits exceptionnels sur opération en capital					
Reprise sur provision					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(77)	(35)	(309)	(178)	(90)
Charges exceptionnelles sur opération en capital					
Dot. exceptionnelles					
Résultat exceptionnel	(77)	(35)	(19)	(178)	6 488

Ces analyses nous conduisent au résultat suivant :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits d'exploitation	327 831	336 517	284 800	284 470	281 577
Charges d'exploitation	(358 908)	(311 857)	(300 404)	(280 750)	(275 175)
Résultat d'exploitation	(30 805)	24 660	(15 603)	3 721	6 402
Résultat financier					
Résultat courant avant impôt	(30 805)	24 660	(15 603)	3 721	6 402
Résultat exceptionnel	(77)	(35)	(19)	(178)	6 488
Impôt sur les sociétés				(585)	(3 763)
Bénéfice /Perte	(30 882)	24 625	(15 622)	2 958	9 127

L'entreprise a employé sept salariés durant l'exercice écoulé.

Le compte-courant créditeur des associés s'élevait à 3 715 € au 31/12/2015.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Proposition d'affectation du résultat

Le report à nouveau antérieur étant créditeur à hauteur de 7 688 €
Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir une perte de (30 882) €

Le déficit se monte donc à (23 194) €

Le report à nouveau serait alors débiteur de (23 194) €.
Les capitaux propres seraient alors de (14 809) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende par part n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Dissolution anticipée

Après avoir entendu la lecture du rapport du gérant , l'assemblée générale extraordinaire délibérant par application de l'article 68 de loi du 24 juillet 1966 et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2016 lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital, proposera la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 0 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Rémunération du gérant

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui s'est élevée à 48 432 € en 2015. L'assemblée générale décide également de porter cette rémunération du gérant à 47 883 € en 2016. Ce montant pourra être révisé en fonction de la situation économique et financière de la société.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le gérant

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17 JUIN 2016**

Chers associés,

Conformément à l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

36 15 Le Resto
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 Euros
Siège social : 1, quai du port de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
R.C.S. Créteil : 384 618 534

LEE GENERALE
7 JUIN 2016

L'an deux n
assemblée g

is, les associés se sont réunis en
de la gérance.

Sont présent

M. MARTINHO

propriétaire de 250 parts,

Et

M. DA COSTA Serafim,

propriétaire de 250 parts,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales
composant le capital de la Société,

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. MARTINHO DA COSTA Antonio Manuel est désigné président de l'assemblée en qualité
de gérant associé.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du gérant,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Une copie des lettres remises en mains propres,
- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2015, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L223-19 du nouveau Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de 30 882 € de l'exercice clos le 31 décembre 2015 comme suit :

Le report à nouveau antérieur étant créditeur à hauteur de	7 688 €
Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice de	(30 882) €
Le nouveau report à nouveau se monte donc à	(23 194) €
Le report à nouveau est alors débiteur de	(23 194) €.
Les capitaux propres sont alors de	(14 809) €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende par part n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, l'assemblée générale extraordinaire délibérant par application de l'article 68 de loi du 24 juillet 1966 et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2016 lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital, décide la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix, ayant obtenu

-voix pour : 0

-voix contre : 500

N'est pas adoptée.

L'assemblée générale constate, en conséquence, que la quatrième résolution est rejetée et que la société continuera son exploitation.

Il est rappelé que la société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur égale à la moitié du capital social.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui s'est élevée à 48 432 € en 2015. L'assemblée générale décide également de porter cette rémunération du gérant à 47 883 € en 2016. Ce montant pourra être révisé en fonction de la situation économique et financière de la société.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs au gérant à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

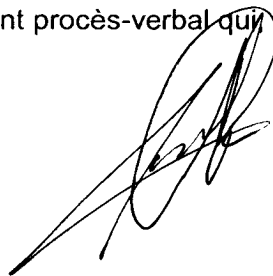
L'Assemblée générale, donne également pouvoir au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

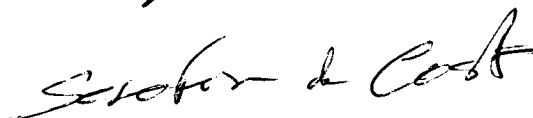
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

M. MARTINHO DA COSTA Antonio Manuel



M. DA COSTA Serafim



36 15 Le Resto
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 Euros
Siège social : 1, quai du port de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
R.C.S. Créteil : 384 618 534

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2016**

L'an deux mille seize et le dix-sept juin à 14 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

M. MARTINHO DA COSTA Antonio Manuel, propriétaire de 250 parts,

Et

M. DA COSTA Serafim, propriétaire de 250 parts,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société,

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. MARTINHO DA COSTA Antonio Manuel est désigné président de l'assemblée en qualité de gérant associé.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du gérant,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.



Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Une copie des lettres remises en mains propres,
- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2015, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L223-19 du nouveau Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de 30 882 € de l'exercice clos le 31 décembre 2015 comme suit :

Le report à nouveau antérieur étant créditeur à hauteur de	7 688 €
Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice de	(30 882) €

Le nouveau report à nouveau se monte donc à	(23 194) €
---	------------

Le report à nouveau est alors débiteur de	(23 194) €.
Les capitaux propres sont alors de	(14 809) €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende par part n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, l'assemblée générale extraordinaire délibérant par application de l'article 68 de loi du 24 juillet 1966 et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2016 lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital, décide la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix, ayant obtenu

-voix pour : 0

-voix contre : 500

N'est pas adoptée.

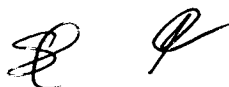
L'assemblée générale constate, en conséquence, que la quatrième résolution est rejetée et que la société continuera son exploitation.

Il est rappelé que la société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur égale à la moitié du capital social.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui s'est élevée à 48 432 € en 2015. L'assemblée générale décide également de porter cette rémunération du gérant à 47 883 € en 2016. Ce montant pourra être révisé en fonction de la situation économique et financière de la société.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs au gérant à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

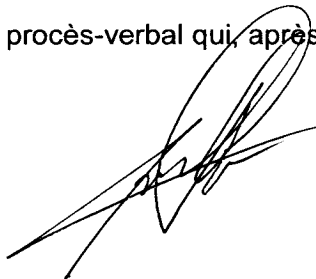
L'Assemblée générale, donne également pouvoir au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

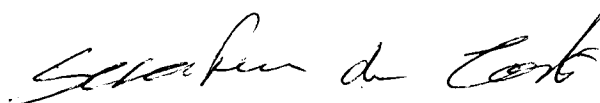
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

M. MARTINHO DA COSTA Antonio Manuel



M. DA COSTA Serafim



36 15 Le Resto
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 Euros
Siège social : 1, quai du port de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
R.C.S. Créteil : 384 618 534

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 l'activité de la Société a été la suivante :

Au cours de son exercice d'une durée de 12 mois, la société a dégagé un déficit de 30 882 €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2015, il n'est intervenu aucun évènement significatif.

Filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ni participation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DES RESULTATS

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Ventes de marchandises		336 517	284 800	284 470	281 577
Prestation de services					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provision et transfert de charge					
Autres produits					
Achats de marchandises		(130 902)	(107 322)	(85 298)	(82 640)
Variation de stocks		4 454		4 254	(754)
Achats de matières premières et autres appros.					(407)
Honoraires		(5 676)	(7 775)	(7 621)	(7 227)
Autres comptes		(44 622)	(72 426)	(71 095)	(68 398)
Taxes		(8 221)	(6 099)	(7 526)	(5 569)
Salaires et rémunération du gérant		(86 344)	(70 779)	(77 650)	(74 614)
Charges sociales		(32 424)	(26 298)	(26 264)	(26 902)
Dot. aux amortissements		(8 573)	(9 705)	(9 550)	(8 666)
Dot. aux provisions					
Autres charges					1

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits financiers					
Charges financières					

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			290		6 578
Produits exceptionnels sur opération en capital					
Reprise sur provision					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(35)	(309)	(178)	(90)
Charges exceptionnelles sur opération en capital					
Dot. exceptionnelles					
Résultat exceptionnel		(35)	(19)	(178)	6 488

Ces analyses nous conduisent au résultat suivant :

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits d'exploitation	327 831	336 517	284 800	284 470	281 577
Charges d'exploitation	(358 908)	(311 857)	(300 404)	(280 750)	(275 175)
Résultat d'exploitation	(30 805)	24 660	(15 603)	3 721	6 402
Résultat financier					
Résultat courant avant impôt	(30 805)	24 660	(15 603)	3 721	6 402
Résultat exceptionnel	(77)	(35)	(19)	(178)	6 488
Impôt sur les sociétés				(585)	(3 763)
Bénéfice /Perte	(30 882)	24 625	(15 622)	2 958	9 127

L'entreprise a employé sept salariés durant l'exercice écoulé.

Le compte-courant créditeur des associés s'élevait à 3 715 € au 31/12/2015.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Proposition d'affectation du résultat

Le report à nouveau antérieur étant créditeur à hauteur de 7 688 €
Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir une perte de (30 882) €

Le déficit se monte donc à (23 194) €

Le report à nouveau serait alors débiteur de (23 194) €.
Les capitaux propres seraient alors de (14 809) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende par part n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Dissolution anticipée

Après avoir entendu la lecture du rapport du gérant , l'assemblée générale extraordinaire délibérant par application de l'article 68 de loi du 24 juillet 1966 et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2016 lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital, proposera la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 0 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Rémunération du gérant

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui s'est élevée à 48 432 € en 2015. L'assemblée générale décide également de porter cette rémunération du gérant à 47 883 € en 2016. Ce montant pourra être révisé en fonction de la situation économique et financière de la société.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le gérant

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17 JUIN 2016**

Chers associés,

Conformément à l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a horizontal stroke and a small flourish at the end.